Commission périscolaire

Mardi 18 mars 2025

Présents :

Représentants des parents d'élèves : Mr DOMENICI, Mme CRESPEAU-DOISNEAU, Mme MAZELAYGUE, Mr POULLEAU, Mme DIAS COELHO et Mme MEIRA.

Élus : Sandra GUILLEN, Guilène BEAUGER, Jacques LEVEFAUDES et Dorothée MORTIER

Agent : Sandrine DOMENY (Coordinatrice Enfance/jeunesse), Romain NOYAT (responsable animation) et Frédéric GAPPINI (Responsable du restaurant scolaire).

Ordre du jour :

- ✓ Point RH
- ✓ Version 2 du portail familles
- ✓ Bilan des vacances de Février de l'ACM
- ✓ Thématique des vacances de Printemps à l'ACM
- ✓ Extension de l'ACM
- ✓ Résultats du sondage service Enfance-Jeunesse
- ✓ Stage ados 2025
- ✓ Questions des familles

Point RH

Romain Noyat a remplacé Sandrine Domeny au poste de responsable animation
depuis le 6 Janvier 2025.
Marine a quitté son poste d'animatrice/ATSEM et elle est remplacée par **Tyssia** depuis le 13 janvier.

Virginie a quitté son poste d'animatrice et elle est remplacée par **Milo** depuis lundi 17 mars

Sandra GUILLEN précise que Virginie a fait un abandon de poste et que, de manière récurrente, il est difficile de recruter une personne avec cet emploi du temps, habituel dans les métiers de l'animation, mais en gruyère.

Mr DOMENICI demande la possibilité que les familles soient informées lorsqu'un nouvel animateur rejoint l'équipe.

Sandrine DOMENY dit que cela peut se faire via le portail familles, par exemple.

Version 2 du portail familles

Le mail suivant a été envoyé à toutes les familles, ayant accès au portail familles, vendredi 14 mars :

« Chers parents,

Nous vous informons que l'accès à la version 2 du portail familles 3D Ouest sera ouvert, à partir du **Dimanche 23 Mars matin**.

En effet, dès ce jour, vous pourrez vous connecter avec les mêmes identifiants que ceux de la version 1 (même adresse mail en identifiant et même mot de passe).

Il vous suffira de vous connecter sur le site : https://logiciel-enfance.fr

Nous vous invitons à faire le tour des différentes informations vous concernant ainsi que votre/vos enfant(s) (coordonnées, régime alimentaire, personnes autorisées à venir chercher vos enfants…) afin de vous familiariser avec cette version et vérifier que tout est conforme.

Les réservations pour la **période 3 (du 22/04 au 4/07/25)** des temps périscolaires seront ouvertes à partir du **Lundi 24 Mars à 19h.**

Attention:

1. Nous vous recommandons de bien enregistrer les réservations du **24 Mars au 18 Avril 2025**, que vous avez effectué sur la version 1, avant le 23 Mars, car elles ne seront plus visibles une fois que vous serez passés sur la version 2 (faire une capture d'écran par exemple). Au besoin, nous aurons, de notre côté, toujours accès à la version 1 et nous pourrons, à la demande, vous transmettre les informations dont vous avez besoin.
2. Il y a un petit changement d'intitulé concernant la réservation du mercredi : pour réserver uniquement le mercredi matin, il faut cliquer sur « **ACM mercredi matin + pause méridienne** ». Pour réserver le mercredi toute la journée, il faut cliquer sur « **ACM mercredi matin + pause méridienne » et « ACM Mercredi après-midi** ».
3. Si votre réservation dépasse le quota d'enfants maximum, elle sera mise automatiquement sur liste d'attente. Cette liste sera mise à jour par le logiciel, selon les annulations et vous serez informé par un message que votre réservation est effective.

Pour toute interrogation, veuillez contacter l'ACM au 02.38.58.21.31 et/ou par mail acm@ville-mardie.fr et responsable.animation@ville-mardie.fr »

Mr DOMENICI demande si les familles seront au courant de la place qu'ils occupent dans la liste d'attente.

Sandrine DOMENY repond que non mais l'ACM pourra leur communiquer.

Concernant la dénomination pour les mercredis, les parents demandent à ce qu'elle soit changée pour que les termes soient les mêmes qu'avec la version 1.

[Sandrine DOMENY a eu la réponse de 3D Ouest et ils ne peuvent changer].

Bilan des vacances de Février



Le thème des vacances était **“les expériences scientifiques et magiques”**

<u>En moyenne, il y eu :</u>

22 maternels et 19 élémentaires la 1ère semaine
21 maternels et 18 élémentaires la 2ème semaine

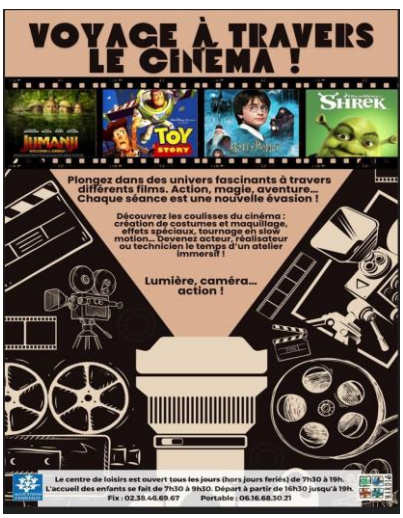
Les animateurs ont mis en place des activités en lien avec le thème comme plusieurs expériences scientifiques (fabrication d’un poisson qui gonfle, un volcan, tempête dans un bocal etc …), mais aussi des tours de magie. La venue d’un magicien, la 2ème semaine, a été très appréciée des enfants, qui ont eu droit à un moment ludique et interactif.

Pour compléter cela, des activités hors thème et des jeux sportifs ont été proposés aux enfants ainsi que des temps d’animation au choix .

Le midi, tous les enfants ont pu déjeuner dans le même réfectoire, comme toutes les petites vacances, ce qui a permis un moment convivial tous ensemble

Mme MAZELAYGUE dit que ses enfants ont adoré la prestation du magicien.

Thématique des vacances de Printemps à l’ACM



Le thème des vacances d'avril est **« Le cinéma ».**

Les enfants pourront, durant ces vacances, regarder un court métrage qui retrace l'histoire du cinéma, faire plusieurs jeux et activités en lien avec des films et dessins animés connus (exemple : l'âge de glace), mettre en scène leur talent d'improvisation lors de jeu d'expression, faire des fabrications d'affiches avec des journaux, fabrication d'objets du cinéma (caméra, lunette moustache, micro, popcorn), fabrication de slow motion, comprendre comment sont fait les doublages de films et en faire mais aussi refaire des scènes de films. Ils pourront aussi faire des activités et jeux hors thème comme des jeux de coopération, une chasse au trésor ou un memory.

Les parents demandent si les films qui sont sur l'affiche vont être diffusés lors des vacances.

Romain NOYAT répond que non, seul le court métrage sur l'histoire du cinéma sera diffusé.

Les parents demandent quels sont les effectifs d'enfants maximum accueillis durant les vacances scolaires.

Sandrine DOMENY informe que les petites vacances : il y a 24 places maternels et 24 élémentaires. Durant l'été, les semaines 28, 29 et 30 : 30 places maternels et 42 élémentaires, les semaines 31 et 32 : 24 places maternels et 24 élémentaires et les semaines 34 et 35 : 24 maternels et 36 élémentaires. Ces effectifs suivent les besoins des familles.

Extension de l'ACM

L'avancement des travaux de l'extension est tel qu'il a été planifié.



Le dortoir



Le préau



Une des 2 salles d'activité



La grande salle séparable en 2



Le couloir commun à l'ACM et à l'extension

Résultats du sondage concernant le service Enfance-Jeunesse

Un sondage concernant la qualité du service Enfance-Jeunesse, a été mis en ligne en janvier 2025.

Grâce aux **108** participations, nous avons constaté que les familles sont satisfaites et très satisfaites du service Enfance-Jeunesse, à plus de 90%. (Cf. document résultats du sondage en annexe).

Les parents demandent si les résultats notamment les suggestions ont été exploité dans le but d'améliorer le service.

Sandrine DOMENY explique qu'un article dans le MAN du mois d'avril a été préparé, dans lequel le service enfance-jeunesse détaille les actions qui sont mises en œuvre en lien avec ces suggestions :

- ***L'extension de l'ACM** permet d'augmenter la capacité d'accueil de l'ACM, dès septembre 2025, pour les activités péri/extrascolaires.*
- ***Modernisation numérique** : La migration vers le Portail Familles version 2, en Mars 2025, plus fiable et intuitif afin de simplifier vos démarches.*
- ***Changement du règlement intérieur** : Assouplissement des délais de réservation et d'annulation des temps périscolaires, dès la rentrée 2025.*
- ***La qualité des collations** répond dorénavant aux attentes des enfants et des parents.*
- ***Valorisation de l'ensemble des actions réalisées pour vos enfants** : Partage régulier de photos d'activités des différentes structures du service Enfance Jeunesse (Facebook et le Moulin Aux Nouvelles pour une visibilité maximale).*
- ***Création d'un flyer du service Enfance Jeunesse** regroupant toutes les structures municipales d'accueil destinées à vos enfants (distribué largement).*

Mr DOMENICI nous interpelle sur le fait de ne pas se fier qu'aux résultats du sondage puisque seules 108 familles ont répondu. Il espère qu'il y aura de la place pour toutes les familles.

Sandra GUILLEN rappelle que les résultats du sondage nous permettent quand même d'avoir une tendance sur les besoins des familles.

Mme MAZELAYGUE souhaite revenir sur les collations. Elle demande plus de précisions sur le grammage des collations et leurs compositions car il avait été relevé lors de la dernière commission périscolaire que cela n'était pas suffisant pour certains enfants.

Frédéric GAPPINI explique qu'il s'appuie sur les recommandations règlementaires et qu'il propose du pain plusieurs fois par semaine, une viennoiserie tous les 10 jours, des fruits… Il mise davantage sur la capacité de satiété de la collation.

Romain NOYAT dit d'ailleurs que certains enfants ne mangent pas un des deux éléments de la collation par manque d'appétit.

Mr DOMENICI dit que sa fille se plaint du peu de temps qu'ont les enfants du 3ème service pour manger. Il relève que lorsqu'il est venu au repas partagé, il a eu la même impression.

Frédéric GAPPINI explique que depuis l'arrivée de Romain, ils régulent de plus en plus les temps de repas de chaque service afin de laisser suffisamment de temps à tous les enfants pour déjeuner.

Mme MAZELAYGUE trouve que ce sont les enfants du 1er service qui ne restent pas longtemps à table et que cela est trop rapide.

Romain NOYAT explique les enfants ne sont plus obligés de rester assis, une fois qu'ils ont terminé de manger et que certains optimisent leur temps de repas pour pour aller jouer ensuite.

Mme MAZELAYGUE trouve que les adultes crient beaucoup notamment pour appeler les classes qui doivent aller manger, elle dit que cela ne doit pas être évident pour les animateurs. Elle trouve également que la remontée des enfants du restaurant scolaire jusque dans la cour n'est pas suffisamment sécurisée. Elle dit que des enfants peuvent s'enfuir puisque le chemin est accessible aux personnes extérieures. Elle demande si un système ne peut pas être mis en place pour baliser et sécuriser ce trajet.

Romain NOYAT explique que dans l'organisation, un animateur est à la grille et doit surveiller le retour de tous les enfants avant de faire l'appel pour que les groupes suivants descendent au restaurant scolaire.

Sandrine DOMENY confirme que cet animateur ne surveille que cet espace jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'enfants dans le restaurant scolaire. Il arrive que des enfants essayent de « se cacher » derrière les buissons mais l'animateur les voit et leur demande de remonter.

Mr POULLEAU remonte le fait que sa femme avait posé une journée de congé pour participer au repas partagé et que lorsqu'elle s'est présentée au portail, on lui a dit que ce n'était pas possible.

Mr DOMENICI dit qu'il faudrait un rappel par mail à chaque famille qui souhaite s'inscrire au repas partagé, de l'horaire et du lieu de rdv.

Sandrine DOMENY explique qu'il y a eu un souci avec le portail familles et que des réservations pour le repas partagé ont été ouvertes sur des dates qui ne faisaient pas parties du calendrier fourni aux familles et disponible sur le portail familles. Elle ajoute que sur ce document apparait l'heure et le lieu de rdv qui est le même pour tous les repas partagés. [Elle s'est renseignée auprès de 3D Ouest et nous ne pouvons pas mettre en place une fenêtre pop-up avec ces informations au moment de la réservation].

Mme CRESPEAU-DOISNEAU explique qu'il est dommage qu'il n'y ait pas d'affichage du menu au niveau de l'entrée de l'école maternelle, pour les familles qui n'ont pas d'enfants en élémentaire. En effet, il n'est affiché que devant l'école élémentaire.

Il est proposé de faire un affichage devant l'école maternelle.

Stage ados été 2025

Cet été, 2 stages ados sont organisés, dans le foyer jeunes à Pont-Aux-Moines, pour les jeunes mardésiens de 11 à 14 ans :

1 stage du 7 au 11 juillet sur le thème du sport nature

1 stage du 15 au 18 juillet sur le thème du clip vidéo

Ces 2 semaines seront encadrées par un animateur de l'ACM (Nikita pour le thème « clip vidéo » et Malik pour le thème « sport nature ») + un directeur.



Sandra GUILLEN rappelle que ce stage est organisé en alternance avec le séjour intercommunal, une année sur 2. Sur l'été 2023, 12 jeunes ont fréquenté le stage ados la 1ère semaine et 8 la deuxième.

Elle informe que l'espace jeunesse de Chécy a conventionné avec Mardié pour accueillir les jeunes mardésiens à partir de 11 ans, le mercredi après-midi, le vendredi soir, certains samedis ainsi que durant les petites vacances scolaires. Seule la période d'été ne rentre pas dans la convention. C'est pour cela que Mardié propose les stages ados et les séjours intercommunaux.

Questions des familles

Avez-vous mis en place les pénalités comme discuté ? Si oui, pourriez-vous nous indiquer combien de fois elles ont été appliquées ? Nous sommes preneurs de tout chiffre que vous jugerez pertinents de nous partager.

Sandrine DOMENY répond : Depuis septembre 2023, 38 familles ont reçu au moins un mail de mise en garde. Une famille a eu 2 fois une pénalité financière. Depuis septembre 2024, il n'y a pas eu de nouveaux mails envoyés, faute de temps entre octobre et janvier, en attendant l'arrivée du nouveau responsable animation. Cependant, nous avons pu répondre aux besoins de réservations en périscolaire des parents qui en ont fait la demande et aucune application de pénalité n'a été nécessaire.

(Contexte : perte d'une dent à la cantine, une dame a retiré une dent à un enfant car elle bougeait beaucoup et il devait y avoir un risque que la dent soit avalée) Peut-on juste envisager d'être prévenu, parents ou enseignant, de ce genre d'événement ?
Cela éviterait d'avoir cette surprise le soir. Et d'avoir les explications claires sur le déroulé.

Frédéric GAPPINI répond : Un agent a ôté gentiment la dent qui ne tenait plus vraiment sur la gencive. La dent a été mise dans un petit mouchoir et remise à l'enfant. Effectivement, il n'y a pas eu de communication entre l'agent et l'atsem pour le signaler à la famille. Un petit cahier va être mis en place pour noter les informations à transmettre.

Est-il envisageable que l'accueil des mercredis soit ouvert également pour les après-midis seulement ?

Sandrine DOMENY répond : Non il n'est pas envisagé une ouverture de l'ACM que les mercredis après-midi.

Avec l'agrandissement du centre aéré, il y aura de la place pour tous les enfants à la péri scolaire le matin et le soir y compris les mercredis au centre aéré ?

Sandrine DOMENY répond : L'extension va effectivement permettre d'accueillir le maximum d'enfants. Nous sommes en train de travailler sur les effectifs d'enfants accueillables sur chaque temps en corrélation avec vos réponses au sondage. Nous devons également prendre en compte la règlementation DRAJES ainsi que la capacité d'accueil qui sera définie après la commission de sécurité, la visite de la PMI et de la DRAJES, à réception du bâtiment.

Cantine : au même titre que les sauces des plats principaux sont proposées à part aux enfants, serait-il possible d'en faire autant avec les entrées (principalement pour les crudités type carottes râpées, betteraves, concombres etc.) ?

Frédéric GAPPINI répond : Si cela est possible en termes de temps et d'organisation, il mettra à disposition des entrées sans sauce.

Mr DOMENICI demande si ce qui avait été décidé lors de la dernière commission périscolaire concernant les enfants qui ne mangent pas, a été mis en place.

Sandrine DOMENY explique que les familles ont été informées par téléphone et que des rdvs ont été organisés.

Cantine : Dans une démarche éco-responsable de réduction des déchets, et comme cela est pratiqué chez les maternels, les élèves de primaire pourraient-ils avoir eux aussi des serviettes en tissu ? Et si non, quel est le point bloquant ?

Sandrine DOMENY répond : Les agents n'auront pas la possibilité de gérer les 193 serviettes des enfants comme le font les ATSEM, car ce sont elles qui prennent en charge les serviettes de leur propre classe (ce qui ne sera pas possible pour enseignants des élémentaires). Par contre, nous sommes ouverts à l'idée que chaque famille fournisse une serviette en tissu pour leur enfant, dans la mesure où, de façon autonome, ils la prennent avec eux en sortant de classe et ne pourront la ranger qu'à 13h40.

Les enfants ont remonté qu'un enfant était désigné par soir pour vérifier l'état des toilettes **et** nettoyer si cela était nécessaire ? Est-ce le cas ?

Romain NOYAT répond que le soir, après le goûter, les enfants volontaires font le tour des sanitaires pour vérifier que les chasses d'eau ont bien été tirées, car certains enfants ne le font pas. Mais à aucun moment, il a été demandé aux enfants de nettoyer les sanitaires des autres.

Beaucoup de grossièretés et gros mots sont dit par des animateurs devant les enfants. Le langage doit être maîtrisé devant des enfants.

Romain NOYAT répond qu'un retour a été fait auprès des animateurs mais que lui n'a pas constaté cela au contact de son équipe, au quotidien.

*la personne signale avoir très rarement de la place et devoir changer ses enfants d'école à la rentrée à cause de cela

Sandrine répond que ce problème sera réglé à la rentrée de septembre avec l'extension. Nous invitons les familles à signaler à l'ACM leur besoin de réservation s'ils n'ont pas eu de places.

Peut-on repréciser le mode de transmission aux parents du compte-rendu avec les réponses aux questions ?

Sandrine DOMENY répond que le CR de la commission périscolaire est envoyé aux représentants des parents d'élèves qui le transmettent aux familles.

Les familles souhaiteraient qu'il soit diffusé sur le site internet et que le portail familles [en attente de réponse].

Mme MAZELAYGUE trouve que le fait que les élémentaires passent par la cour maternelle le matin pour rejoindre l'école élémentaire est apprécié car plus sécurisé.

Les familles suggèrent également que les élémentaires partent un peu plus tard de la cour, après l'appel du périscolaire du soir, car ils croisent les parents de maternel qui sortent et que cela peut engendrer des soucis.

Mme MAZELAYGUE trouve que l'horaire d'ouverture à 19h, du portail familles pour les réservations, ne convient pas à tous les parents.

Sandrine DOMENY répond que lorsqu'elle ouvrait à 8h ou 9h, cela ne convenait pas non plus à certaines familles mais que 19h parait être le meilleur créneau. Cependant, il pourra être proposé un sondage, afin de choisir un horaire qui conviendra au maximum de familles.

Fin de la commission à 20h.